



Genève, le 31 mai 2022
Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse conjoint du canton de Bâle-Ville, de la Ville de Berne, du canton de Genève et de la Ville de Winterthour

Nouveaux standards de qualité pour la prévention de la radicalisation

Les services spécialisés en matière de prévention de la radicalisation violente du canton de Bâle-Ville, de la Ville de Berne, du canton de Genève et de la Ville de Winterthour ont joint leurs forces pour rédiger un manuel intitulé "Radicalisation en Suisse". Ce dernier rassemble un grand nombre d'expériences tirées de la pratique professionnelle et définit pour la première fois des critères de qualité devant servir de base de travail pour les services spécialisés en matière de prévention de l'extrémisme violent en Suisse.

En 2017, le Plan d'action national de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent (PAN) a été lancé. La Suisse a ainsi renforcé la lutte contre l'extrémisme violent suite à l'augmentation du nombre des voyageurs du djihad et des menaces d'attentats terroristes. Une des mesures du Plan d'action prévoit la constitution régionale de services spécialisés de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent.

Les villes de Berne, Winterthour et les cantons de Bâle-Ville et de Genève ont été les premiers à réagir, avec l'élaboration de dispositifs spécifiques. Le domaine de la prévention de la radicalisation était encore nouveau et le nombre de cas traités encore faible. Jusque-là, en Suisse, il existait peu d'experts compétents dans ce domaine et ils étaient confrontés à des défis comparables. Désormais, ils ont acquis une grande expérience en matière de conseil, de mise en place de mesures de prévention et concernant la transmission des connaissances en la matière.

Manuel *Radicalisation en Suisse*

Dans le cadre d'échanges interinstitutionnels, les quatre services spécialisés ont pu élaborer un référentiel commun de la prévention de la radicalisation et ont développé neuf critères qualité à destination des services spécialisés en Suisse.

Ceux-ci sont publiés aujourd'hui dans le manuel *Radicalisation en Suisse*, qui définit pour la première fois des standards qualité au niveau national pour la prévention de la radicalisation. Le manuel compare également les différentes formes d'organisation des services spécialisés existants et contient un grand nombre d'expériences relevant de la pratique ainsi que des exemples de cas concrets traités par les services spécialisés. La publication a été soutenue financièrement par le programme d'impulsion du Plan d'action national de lutte contre la

radicalisation et l'extrémisme violent (PAN).

La coopération interinstitutionnelle continue

Les services spécialisés continueront leur étroite collaboration par le biais d'échanges réguliers et de supervisions. Le réseautage et l'interdisciplinarité doivent se développer afin de garantir une qualité optimale des mesures de prévention et afin de pouvoir réagir à temps à des nouveaux phénomènes pour prévenir la radicalisation et l'extrémisme violent.

Radicalisation en Suisse. Manuel du canton de Bâle-Ville, de la Ville de Berne, du canton de Genève et de la Ville de Winterthour. Disponible en ligne le 31 mai 2022 sur integration.ge.ch

Pour toute information complémentaire:

	Nom	Fonction	Téléphone	Renseignements 31.05.2022
Bâle-Ville	Leonie Meyer	Organe de contact de la radicalisation, Département de la prévention contre la violence, Police cantonale	061 267 79 59	10h00 – 11h00
Berne	Laurent Luks	Chef de service, Dispositif de prévention de la radicalisation et de la violence	031 321 76 53	10h00 – 11h00
Genève	Nicolas Roguet	Délégué bureau de l'intégration des étrangers, département de la cohésion sociale	022 546 74 99	10h00 – 11h00
	Henri Della Casa	Secrétaire général adjoint chargé de la communication, département de la cohésion sociale	022 546 54 32	10h00 – 11h00
Winterthour	Nicolas Galladé	Conseiller administratif, Département social	052 267 56 12	10h00 – 11h00
	Urs Allemann	Chef de service, Dispositif de prévention de l'extrémisme et de la violence	052 267 63 81	10h00 – 11h00
Réseau national de sécurité	André Duvillard	Délégué au RNS	079 250 91 62	10h00 – 11h00